



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.16/2007/1
28 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Commission de la science et de la technique
au service du développement

Dixième session

Genève, 21-25 mai 2007

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ
ET ORGANISATION DES TRAVAUX***

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Thème de fond: «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique».
3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la onzième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa dixième session.

* Le présent document a été publié à la date susmentionnée en raison de retards survenus dans la procédure.

ANNOTATIONS

Point 1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la dixième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2007/208 du 2 mars 2007.

2. Conformément à l'usage, à sa neuvième session, le 18 mai 2006, la Commission a élu par acclamation le bureau de sa dixième session, composé comme suit:

Président: M. Štefan Morávek (Slovaquie)

Vice-Présidents: M. Motsoahae Thomas Thabane (Lesotho)

M. Hilal Al-Hinai (Oman)

M. Bernd Michael Rode (Autriche)

M. Arnoldo Ventura (Jamaïque)

3. Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des vice-présidents devrait également faire fonction de rapporteur.

4. L'organisation des travaux de la Commission à sa dixième session (annexe I) a été établie en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 21 mai au vendredi 25 mai 2007. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

Point 2. Thème de fond: «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique»

7. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) au nom des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial¹ ont proclamé une volonté et une

¹ Les documents finals adoptés par le SMSI sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis/>.

détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, à Tunis, les participants ont entériné les résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information qui porte notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

8. Dans l'Agenda de Tunis, le Conseil économique et social a été prié de superviser le suivi à l'échelle du système des Nations Unies des résultats des phases de Genève et de Tunis du Sommet. À cette fin, il lui a notamment été demandé de revoir le mandat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, notamment pour le renforcer, en tenant compte d'une approche multiparticipative².

9. Dans sa résolution 2006/46 du 28 juillet 2006 intitulée «Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement», le Conseil économique et social a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et le conseiller, à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à faire progresser la mise en œuvre de ces textes.

10. C'est ainsi que, anticipant la résolution du Conseil relative au suivi du SMSI et au réexamen de son mandat au cours de la session de fond du Conseil en juillet 2006, la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa neuvième session a décidé de sélectionner comme thème de fond pour son programme de travail 2006-2008 le thème: «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire, en vue de renforcer les capacités de tous les individus dans une société numérique». L'ordre du jour provisoire et la documentation de la dixième session, y compris le thème principal, ont été approuvés par le Conseil dans sa décision 2007/208 du 2 mars 2007.

11. Pour contribuer à une meilleure compréhension des problèmes et aider la Commission dans ses délibérations à sa dixième session, le secrétariat de la CNUCED a convoqué, en collaboration avec l'UNESCO, un groupe d'étude à Paris du 6 au 8 novembre 2006. La Commission sera saisie du rapport sur les travaux de ce groupe d'étude³.

12. Le rapport du Secrétaire général⁴ donne un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) aux niveaux régional et international, en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques, en vue d'encourager un partage de ces pratiques et des enseignements tirés de l'expérience. Il s'inspire des conclusions et recommandations du groupe d'étude de la Commission qui s'est réuni à Paris

² Agenda de Tunis pour la société de l'information, par. 105.

³ E/CN.16/2007/CRP.1.

⁴ E/CN.16/2007/2.

en novembre 2006, des contributions d'entités et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres ouvrages pertinents.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le thème «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire» (E/CN.16/2007/2)

Rapport du groupe d'étude sur le thème «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire» (E/CN.16/2007/CRP.1)

Note du secrétariat sur les activités entreprises par les entités des Nations Unies compétentes concernant la mise en œuvre des conclusions du SMSI (E/CN.16/2007/CRP.2)

Point 3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

13. Outre l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des conclusions du SMSI aux niveaux régional et international, la Commission établira un programme de travail pluriannuel, comme demandé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le thème «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire» (E/CN.16/2007/2)

Rapport du groupe d'étude sur le thème «Promouvoir l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, axée sur le développement et solidaire» (E/CN.16/2007/CRP.1)

Note du secrétariat sur les activités entreprises par les entités des Nations Unies compétentes concernant la mise en œuvre des conclusions du SMSI (E/CN.16/2007/CRP.2)

Point 4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session

14. Dans sa résolution..., le Conseil économique et social a demandé à la Commission d'entreprendre un certain nombre d'activités en vue de réduire la fracture technologique dans et entre les nations. La Commission sera saisie d'un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées à sa neuvième session.

Documentation

Note du secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session (E/CN.16/2007/3)

Point 5: Élection du Président et des autres membres du Bureau de la onzième session de la Commission

15. Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa onzième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

Point 6: Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission

16. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie d'un projet d'ordre du jour provisoire de sa onzième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Commission

Point 7: Adoption du rapport de la Commission sur sa dixième session

17. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa dixième session.

Annexe I
Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Lundi 21 mai	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Ouverture de la session
Matin	2. Thème de fond: promouvoir l'édification d'une société de l'information à visage humain, axée sur le développement et solidaire Débat ministériel de haut niveau	Présentation et débat général
Après-midi	2. Thème de fond	Suite du débat général
Mardi 22 mai		
Matin	3. Suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	Réunion-débat CSTD-Alliance mondiale TIC et développement
Après-midi	3. Suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	Réunion-débat CSTD-Alliance mondiale TIC et développement
Mercredi 23 mai		
Matin	3. Suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	Débat général
Après-midi	3. Suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) 4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées par la Commission à sa neuvième session	Conclusion du débat général Présentation et débat général
Jeudi 24 mai		
Matin/après-midi	2. Thème de fond	Présentation de projets de proposition, consultations informelles sur les projets de proposition – suite
Vendredi 25 mai		
Matin/après-midi	2. Thème de fond Décision concernant les projets de proposition 5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la onzième session de la Commission 6. Ordre du jour provisoire et documentation de la onzième session de la Commission 7. Adoption du rapport de la Commission sur sa dixième session	Consultations informelles sur les projets de proposition – conclusion Désignation et élection Adoption du projet d'ordre du jour provisoire Clôture de la session

Annexe II

Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa dixième session (43 membres; mandat de quatre ans)

Membres	Mandat expirant le 31 décembre
Allemagne	2010
Angola	2008
Argentine	2010
Autriche	2008
Bélarus	2010
Belgique	2010
Bésil	2008
Burkina Faso	2010
Chili	2008
Chine	2010
Cuba	2010
El Salvador	2010
Érythrée	2010
États-Unis d'Amérique	2010
Fédération de Russie	2008
Finlande	2008
France	2010
Gambie	2008
Guinée équatoriale	2008
Inde	2010
Iran (République islamique d')	2010
Italie	2008
Jamaïque	2008
Jordanie	2008
Lesotho	2010
Lettonie	2010
Malaisie	2010
Oman	2008

Membres	Mandat expirant le 31 décembre
Ouganda	2010
Pakistan	2008
Pérou	2008
Philippines	2010
République démocratique du Congo	2008
République dominicaine	2010
Royaume-Uni	2008
Sierra Leone	2008
Slovaquie	2008
Soudan	2010
Sri Lanka	2008
Suisse	2008
Tunisie	2010
Turquie	2010
<i>[Siège vacant (Groupe de l'Europe orientale)]</i>	<i>2010]</i>
